

# Frais de scolarité pour les étudiantes et étudiants étrangers des cycles supérieurs

## Introduction

Bien que l'ensemble de la population étudiante au Canada ait connu des hausses énormes des frais de scolarité au cours de la dernière décennie, les frais que doivent payer des étudiantes et étudiants étrangers sont devenus particulièrement accablants. À l'automne 2010, la moyenne des frais de scolarité des étudiantes et étudiants étrangers des cycles supérieurs atteignait 12 368 \$, soit plus de deux fois et demie les frais déjà élevés que paient les citoyennes et citoyens canadiens. Dans certaines universités, les étudiantes et étudiants étrangers à la maîtrise et au doctorat paient plus de 15 000 \$ par an en frais de scolarité, tandis que celles et ceux qui sont inscrits dans des programmes de professions libérales, comme la médecine et le droit, paient plus de 40 000 \$ par année. Les droits différentiels élevés constituent un fardeau injuste et un obstacle à l'éducation postsecondaire pour les étudiantes et étudiants étrangers. En fin de compte, de tels frais de scolarité menacent la capacité du Canada d'attirer et de retenir des érudites et érudits étrangers.

## La cause première : un financement gouvernemental insuffisant

Avant la fin des années 1970, les étudiantes et étudiants étrangers ne payaient pas de frais différentiels. En 1976, lors des négociations sur les paiements de transfert fédéraux accordés aux provinces, le gouvernement fédéral a suggéré que les frais différentiels seraient un moyen acceptable pour les provinces d'augmenter les revenus des établissements d'enseignement. Au cours des années subséquentes, plusieurs gouvernements provinciaux ont donc réduit ou éliminé les subventions accordées aux établissements d'enseignement postsecondaire pour l'aide financière aux étudiantes et étudiants étrangers. En 1982, toutes les provinces, à l'exception de la Colombie-Britannique, la Saskatchewan, le Manitoba et Terre-Neuve-et-Labrador, imposaient des frais de scolarité différentiels. En Ontario, ces frais s'élevaient jusqu'à 6 960 \$.

Dans les années 1990, alors que les gouvernements fédéral et provinciaux réduisaient le financement de l'enseignement postsecondaire, les frais de scolarité au Canada ont monté en flèche, tant pour les étudiantes et étudiants étrangers que pour les citoyennes et citoyens canadiens. Les administrations des universités en manque d'argent ont donc recouru de plus en plus aux frais de scolarité pour payer les dépenses d'exploitation. En 1988, les programmes gouvernementaux de financement couvraient environ 84 pour cent du budget d'exploitation des universités. Aujourd'hui, ils n'en couvrent qu'un peu plus de 57 pour cent.

Les gouvernements et les établissements d'enseignement savent que les frais de scolarité élevés sont impopulaires auprès des étudiantes et étudiants et de leurs familles. Cependant, vu que

les étudiantes et étudiants étrangers ont peu d'influence politique directe au Canada, plusieurs gouvernements provinciaux et les décideurs dans les établissements d'enseignement les perçoivent comme une cible facile. Dans certaines provinces, les gouvernements ont déréglé les frais de scolarité imposés aux étudiantes et étudiants étrangers de sorte que les universités sont libres de les exploiter pour compenser l'insuffisance du financement gouvernemental. Les frais de scolarité différentiels sont ainsi devenus un moyen important et pratique du point de vue politique de générer des revenus pour un grand nombre d'établissements d'enseignement postsecondaire au Canada.

## Les frais de scolarité différentiels au Canada

Comme l'indique le tableau 1, les frais de scolarité des étudiantes et étudiants étrangers des cycles supérieurs en 2010-2011 varient considérablement selon les provinces et les établissements. En général, les frais de scolarité pour les étudiantes et étudiants étrangers inscrits aux cycles supérieurs ont tendance à être plus élevés dans les établissements de l'Ontario, où six universités ont imposé des frais d'utilisation de plus de 15 000 \$. Au Canada, c'est présentement à Terre-Neuve-et-Labrador que les frais de scolarité sont les moins élevés, à moins de 2 000 \$, pour les étudiantes et étudiants étrangers des cycles supérieurs. En Colombie-Britannique, les frais perçus par les établissements varient énormément, de moins de 2 000 \$ dans le cas de l'Université Simon Fraser à plus de 20 000 \$ dans le cas de l'Université de la vallée du Fraser.

Un phénomène semblable règne à l'Université de la Saskatchewan. À l'automne 2005, les étudiantes et étudiants étrangers de premier cycle à l'Université de la Saskatchewan se sont vus imposer une hausse des frais de 38,4 pour cent, des manigances pas très subtiles utilisées pour contourner le gel des frais de scolarité pour les étudiantes et étudiants résidents canadiens en Saskatchewan. Cependant, on a épargné ces hausses faramineuses aux étudiantes et étudiants étrangers inscrits aux cycles supérieurs. Compte tenu de l'importance accordée à l'importation de chercheuses et chercheurs exceptionnels, mettre les étudiantes et étudiants étrangers inscrits aux cycles supérieurs à l'abri des hausses des frais de scolarité massives reconnaît les effets néfastes des frais de scolarité élevés.

Récemment, les étudiantes et étudiants ont eu du succès lorsqu'ils se sont mobilisés pour défier les augmentations des frais imposés aux étudiantes et étudiants étrangers. En août 2008, les ministres de l'Éducation et des Ressources humaines, du Travail et de l'Emploi de Terre-Neuve-et-Labrador ont écrit une lettre collective au conseil d'administration de l'Université Memorial lui suggérant de consulter la Fédération canadienne des étudiantes et étudiants et de mettre en veilleuse une hausse de 10 pour cent. Le conseil a consenti à annuler la hausse et à étudier la question.

**TABLEAU 1 : Les frais de scolarité minimum pour les étudiantes et étudiants étrangers inscrits aux cycles supérieurs en 2010-11**

Université	Frais de scolarité
U. of the Fraser Valley	\$22,860
Ryerson U.	\$17,295
Athabasca U.	\$16,600
Brock U.	\$16,242
Royal Roads U.	\$15,900
U. of Windsor	\$15,525
U. of Ottawa	\$15,398
U. of Toronto	\$15,316
Concordia U.	\$14,598
U. Québec à Rimouski	\$14,462
U. of Ontario Institute of Technology(UOIT)	\$14,175
McMaster U.	\$14,076
U. of Western Ontario	\$13,670
Dalhousie U.	\$13,642
Université de Sherbrooke	\$12,976
McGill U.	\$12,976
Université de Montréal	\$12,976
Université Laval	\$12,976
U. Québec à Chicoutimi	\$12,976
U. Québec à Montréal	\$12,976
U. Québec à Trois-Rivières	\$12,976
U. Québec en Outaouais	\$12,976
Mount Saint Vincent U.	\$12,910
U. of Lethbridge	\$12,780
U. of Calgary	\$12,347
Queen's U.	\$11,465
U. of Waterloo	\$10,792
Trent U.	\$10,294
Carleton U.	\$9,812
Wilfrid Laurier U.	\$9,779
Thompson Rivers U.	\$9,540
Lakehead U.	\$9,520
U. of New Brunswick	\$9,450
Acadia U.	\$9,103
U. of Prince Edward Island	\$8,502
U. of Manitoba	\$8,250
York U.	\$7,515
U. of British Columbia	\$7,344
U. of Alberta	\$7,286
U. of Victoria	\$5,890
Saint Mary's U.	\$5,865
U. of Guelph	\$5,650
Brandon U.	\$4,493
U. of Regina	\$4,245
Université de Moncton	\$3,483
U. of Northern British Columbia	\$2,814
U. of Saskatchewan	\$2,142
Memorial U.	\$1,896
Simon Fraser U.	\$1,597

## Les frais de scolarité différentiels : myopes et inéquitable

### L'accès

Les frais de scolarité élevés ont déjà mis l'enseignement postsecondaire au Canada hors de la portée d'un grand nombre d'étudiantes et d'étudiants étrangers. Les étudiantes et étudiants à faible et moyen revenu, en particulier ceux en provenance de pays en développement, font face à d'énormes obstacles lorsqu'il s'agit de faire des études postsecondaires. En fait, les frais de scolarité des étudiantes et étudiants étrangers dans les universités canadiennes dépassent en général le salaire annuel de la plupart des familles du sud du globe.

À la longue, si les frais de scolarité continuent d'augmenter, seuls les plus riches, et une poignée parmi les plus pauvres qui ont la chance d'obtenir une pleine bourse, pourront accéder aux universités et aux collèges canadiens.

Jusqu'à récemment, les effets néfastes des frais de scolarité excessifs ont été aggravés par des règlements interdisant aux étudiantes et étudiants étrangers de gagner un salaire pendant leurs études au Canada. Cependant, la Fédération canadienne des étudiantes et étudiants a fait des pressions et a réussi à faire assouplir ces restrictions. En avril 2007, le gouvernement fédéral a annoncé que les étudiantes et étudiants étrangers pouvaient demander un permis pour travailler à l'extérieur du campus.

Certains présidents d'université et de collèges qui ont appuyé l'assouplissement des règlements sur le permis de travail voient peut-être cette possibilité pour les étudiantes et étudiants étrangers de gagner plus de revenus comme une raison pour augmenter davantage leurs frais de scolarité.

### La diversité

Les étudiantes et étudiants étrangers enrichissent la vie universitaire et sociale au Canada sur plusieurs plans. Les frais de scolarité différentiels constituent une menace pour les avantages intellectuels, culturels et sociaux qu'apporte une population étudiante diversifiée aux campus canadiens. De plus, la présence d'étudiantes et d'étudiants étrangers dans ce pays aide à consolider les relations entre le Canada et les autres sociétés du monde.

### Les besoins du Canada en matière d'immigration

Le fait d'imposer des frais de scolarité différentiels aux étudiantes et étudiants étrangers va à l'encontre des besoins à long terme de la société canadienne. D'ici 2015, la croissance de la

main-d'œuvre dans ce pays sera assurée par l'immigration.<sup>1</sup> Selon des études effectuées par le gouvernement fédéral lui-même, les immigrants qui ont déjà travaillé ou étudié au Canada ont beaucoup de facilité à s'intégrer à la main-d'œuvre canadienne et à réussir dans la société canadienne. Les frais différentiels représentent un obstacle qui décourage ces gens talentueux de faire des études et de s'installer au Canada au terme de leurs études. Les frais de scolarité élevés vont directement à l'encontre de l'objectif déclaré du gouvernement canadien de bâtir une société instruite, prospère et innovatrice.

### Les obligations internationales du Canada

En tant que pays riche, le Canada possède les ressources matérielles pour venir en aide aux pays en développement et aux personnes venant de ces pays, et il a le devoir de le faire. L'accès à une éducation abordable doit être un élément principal de la contribution du Canada au développement international.

### L'égalité d'accès pour les étudiantes et étudiants étrangers

Le rétablissement du financement aux provinces pour l'enseignement postsecondaire réduirait les motifs qui poussent les universités à compter sur les frais de scolarité pour générer des revenus. Les coûts qui montent en flèche pourraient également être sous contrôle si les gouvernements provinciaux réglementaient de nouveau les frais de scolarité différentiels que doivent payer les étudiantes et étudiants étrangers.

À long terme, les ministères fédéraux comme Ressources humaines et Développement social, Industrie Canada et Citoyenneté et Immigration devraient travailler avec les gouvernements provinciaux et les administrations des universités à l'élaboration de stratégies visant à améliorer l'aide financière et l'accès pour les étudiantes et étudiants étrangers qui désirent étudier au Canada. On devrait déployer des efforts particuliers afin d'assurer l'accès pour les étudiantes et étudiants étrangers de milieu à faible revenu. L'élimination des obstacles auxquels ces étudiantes et étudiants font face devrait être une composante importante des objectifs du Canada en matière de politiques internationale et étrangère. L'amélioration de l'accès pour les étudiantes et étudiants étrangers serait également une étape importante visant à assurer l'avenir du Canada comme destination de choix pour les immigrants qualifiés.

### Référence :

1. Gouvernement du Canada. 2010. <http://www.cic.gc.ca/francais/ministere/media/>